

DIVISION DE LA CRIMINALITE
ORGANISEE ET SPECIALISEE DE
LA HAUTE SAVOIE
19, RUE DES MARQUISATS
74000 ANNECY
Tel : 04
Code INSEE : 74010

P. V. : n°2025/000037/5

PROCES-VERBAL

PV n° 00491/2025/000037

L'an deux mil vingt cinq,
Le cinq mars, à seize heures

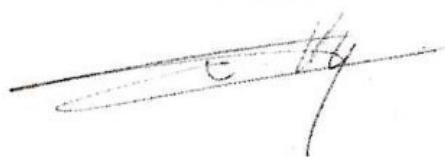
AFFAIRE :
C/X

OBJET :
CONTACT DJORDJEVIC
PHILIPPE

Nous, DAMIEN ROGER
BRIGADIER CHEF DE POLICE
En fonction DZPJ SUD-EST - SERVICE PJ DES SAVOIE ANNECY - SEF

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence Annecy
--- Nous trouvant au service,
--- Poursuivant l'enquête en la forme préliminaire,
--- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---
--- Sommes contacterés ce jour à l'heure visée en tête du présent par Monsieur Philippe DJORDJEVIC, préalablement convoqué au service le 06/03/2025 à 09h00 pour audition.---
--- Ce dernier nous informe être dans l'incapacité de se déplacer compte tenu de son état de santé et nous transmet à ce titre un document nominatif délivré par la Maison Départemental des Personnes Handicapées de Haute-Savoie, mentionnant un taux d'incapacité supérieur à 50%, attribué par la CDAPH.---
--- Dès-lors prenons attaché avec le BRDP, service support en lien avec le magistrat mandant.---
--- Au vu des éléments communiqués par Monsieur DJORDJEVIC et après avis à Madame Adam, Vice-Procureure de la République au Pôle National de Lutte contre la Haine en Ligne, sommes autorisés à entendre Monsieur DJORDJEVIC à son domicile dans le cadre d'une audition libre.---
--- Dont acte clos.---

L.O.P.J.



--- De même suite:---
--- Annexons au présent la copie de la notification de décision délivrée par la CDAPH.---
--- Dont annexe.---

L.O.P.J.



DIVISION DE LA CRIMINALITE
ORGANISEE ET SPECIALISEE DE
LA HAUTE SAVOIE
19, RUE DES MARQUISATS
74000 ANNECY
Tel : 04
Code INSEE : 74010

P. V. : n°2025/000037

AFFAIRE :

C/X

OBJET :
CONVOCATION
DJORDJEVIC Philippe

14

L'an deux mil vingt cinq,
Le trois mars, à dix heures quinze

Nous, JEREMY TOURAIN
BRIGADIER DE POLICE
En fonction DIPN74 DCOS74 BRIGADE DE LA CRIMINALITE FINANCIERE

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence ANNECY
--- Nous trouvant au service,
--- Poursuivant l'enquête en la forme préliminaire,
--- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---
--- En compagnie du Brigadier Chef de Police ROGER Damien du Service,---
--- Tous deux revêtus de nos tenues bourgeoises, en possession de nos cartes professionnelles et de nos brassards siglés "POLICE".---
--- A l'heure indiquée à l'entête du présent. nous rendons au domicile de
M.DJORDJEVIC
aux fins de lui remettre en main propre sa convocation.---
--- Où étant, constatons le nom de M.DJORDJEVIC Philippe sur l'interphone et une
boîte aux lettres, mais ce nom n'apparaît pas sur les portes des 6 étages de
l'immeuble.---
--- Sonnons à l'interphone, M.DJORDJEVIC nous indique qu'il a beaucoup de mal à
ce mouvoir et nous invite à le rejoindre à son appartement au 3ème étage.---
--- Constatons que M.DJORDJEVIC nous ouvre la porte de son appartement non
sans mal.---
--- En effet, M.DJORDJEVIC se maintient difficilement debout, il est tremblant,
appuyé sur une canne avec sa main droite.---
--- **Il n'est pas surpris de notre venue, il nous indique qu'il lui sera difficile de
se rendre à cette convocation, car il est handicapé à 80 % et qu'il a besoin
d'une assistance pour se rendre à l'extérieur.**---
--- Néanmoins, il précise être tout à fait enclin à s'expliquer sur les faits qui lui sont
reprochés.---
--- Il nous transmet son numéro de téléphone à savoir le 07
--- La convocation remise, quittons les lieux.---
--- Dont acte.---

L'Officier de Police Judiciaire

